

30 NOV. 2022

Bureau du Centre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PESSAC

SÉANCE du Jeudi 17 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le dix-sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, régulièrement convoqués en date du dix novembre 2022, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Patricia GAU.

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : Madame Patricia GAU, Vice-Présidente

Monsieur Pierrick LAGARRIGUE, Madame Nathalie BRUNET, Madame Marie-Claire KARST, Madame Catherine DAUNY, Madame Christel CHAINEAUD, Monsieur Alhadji NOUHOU, Monsieur Jean-Luc BOSC, Madame Martine JULLIEN, Madame Marie-Pierre LAFARGE, Monsieur Gérard DEVEL, Madame Christine MARROT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame Zeineb LOUNICI à Madame Patricia GAU
Monsieur Michel GELIS à Monsieur Pierrick LAGARRIGUE
Monsieur Serge BILLIERES à Madame Marie-Pierre LAFARGE

Absents excusés : Monsieur Franck RAYNAL, Président

Madame Karine PERES

Secrétaire de séance : Monsieur Pierrick LAGARRIGUE

Délibération 2022-67

Objet : Exercice 2022 – Répartition n°4 des crédits de subvention

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, « L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget »,

Décide d'approuver la répartition suivante des crédits de subvention de fonctionnement.

Code fonctionnel 02 : Administration Générale	2022 Montants en euros
Sang pour Sang Campus	1 000.00
SPUC Handball	700.00
TOTAL	1 700.00

La procuration de Monsieur GELIS Michel n'est pas prise en compte, celui-ci faisant partie de l'association Sang pour Sang Campus.

Sur quoi, le Conseil d'Administration **DÉLIBÈRE** et **ADOpte** cette délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré à PESSAC.

Les jours, mois et an ci-dessus.

L'Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités,
à la Santé et Cohésion Sociale,
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale



Patricia GAU